



- AUTRES ELEMENTS GRAPHIQUES**
- Constructions récentes
 - Ripisylves et haies à protéger comme élément du paysage et du patrimoine au titre de l'article L123-1-5-III 2°
 - Eléments du paysage et du patrimoine ponctuels identifiés au titre de l'article L123-1-5-III 2°
 - Emplacements Réservés
 - Bâtiments agricoles pouvant changer de destination
 - Zone inondable : aléa faible (carte informative de la DREAL)
 - Bâtiments d'élevage avec périmètres sanitaires

DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
Commune du Fousseret

PLAN LOCAL D'URBANISME
 Pièce n° 3-b : Plan de zonage
 Planche 2 / 3 : Ouest de la commune

Arrêté le : _____ Approuvé le : _____

Versión : DECEMBRE 2015
 Echelle : 5000 ème
 Réalisé par : LOR

N° Affaire : UPSE 07357 LE FOUSSERET

- LEGENDE ZONAGE**
- Zone U : zone urbaine**
- Zone UA : secteur de bâti dense et ancien
 - Zone UB : secteur de bâti récent pavillonnaire
 - Zone UE : secteur réservé aux équipements publics
- Zone AU : zone à urbaniser**
- Secteur AUa : secteur ouvert à l'urbanisation à vocation principale d'habitat
 - Secteur AUe : secteur réservé à l'implantation d'équipements publics.
 - Zone AU0 : zone d'ouverture à l'urbanisation différée : modification du PLU)
 - Zone AUx0 : zone de développement réservée à l'activité économique dont l'ouverture est conditionnée par l'aménagement d'un accès sécurisé (giratoire).
- Zone N : zone naturelle**
- Zone N : zone naturelle inconstructible
 - Secteur Np : secteur de la zone N, correspondant au glacis du village et zone inondable en aléa fort
 - Secteur Nj : secteur de la zone N, correspondant à des espaces jardinés.
 - Secteur Ni : secteur de la zone N, correspondant à des espaces récréatifs
- Zone A : zone agricole**
- Zone A : zone agricole réservée à la construction de bâtiments liés à l'activité agricole
 - Secteur Ap : secteur Agricole Protégé en raison des enjeux environnementaux (aléa fort d'inondation issu de la CIZI affinée et zones humides)

Emplacements réservés	Bénéficiaire
1. Elargissement d'un chemin communal de 3m	Commune
2. Réserve d'un terrain au profit du Centre Communal d'Action Sociale	Commune
3. Création d'une nouvelle STEP communale	Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute Garonne
4. Création d'un bassin de pêche	Commune
5. Mise en œuvre d'un poste de relevage	Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute Garonne
6. Création d'un cheminement doux de 3m	Commune
7. Création d'un parking pour le cimetière	Commune
8. Elargissement de la voirie de 3m	Commune
9. Elargissement de la voirie de 3m	Commune
10. Aménagement d'un giratoire et d'accès aux activités	Commune